



Un accord de partenariat signé entre la FNF, la FFPF, l'UPEFP et la Sacem pour l'accompagnement musical des cérémonies funéraires

Conscientes du rôle fondamental de la musique dans l'accompagnement des familles en deuil et l'hommage rendu aux défunts, la Fédération Nationale du Funéraire (FNF), la Fédération Française des Pompes Funèbres (FFPF) et l'Union du Pôle Funéraire Public (UPEFP) annoncent la signature d'un accord de partenariat avec la Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique (Sacem)*.

Cet accord permet aux opérateurs funéraires membres de ces fédérations, qui proposent une prestation musicale lors de certaines cérémonies civiles, d'accéder au répertoire mondial représenté par la Sacem. Grâce à cette collaboration, les familles pourront bénéficier d'une diffusion musicale respectueuse et adaptée à leurs souhaits, contribuant ainsi à la personnalisation et à l'humanisation des cérémonies d'adieu.

Tout en représentant un coût adapté pour les opérateurs funéraires, afin de limiter l'impact sur les coûts des funérailles pour les familles endeuillées, cet accord assure une reconnaissance équitable du travail des auteurs, compositeurs et interprètes en veillant à leur juste rémunération. Il marque ainsi une avancée importante pour l'ensemble des acteurs du secteur funéraire, soucieux d'offrir des services respectueux, légitimes et conformes aux attentes des familles.

Les fédérations signataires se félicitent de cet engagement commun avec la Sacem, qui illustre une volonté partagée d'accompagner les familles avec dignité et de valoriser la création musicale.

**Les opérateurs funéraires souhaitant en savoir plus sur les modalités précises de l'accord sont invités à se rapprocher de leur fédération. Les fédérations, en collaboration avec la Sacem, fourniront les outils nécessaires pour faire connaître les termes de cet accord et accompagner les professionnels dans sa mise en œuvre.*

Contacts Presse

Sacem

service.de.presse@sacem.fr

FFPF

ffpf@orange.fr

FNF

presse@federation-fnf.fr

À propos de la Sacem

Dans un environnement en constante évolution, la Sacem s'engage à créer toujours plus de valeur pour les 224 470 auteurs, compositeurs et éditeurs qui l'ont choisie pour gérer leurs droits d'auteur. Grâce à son implantation internationale, son expertise technologique, sa capacité d'innovation et de négociation d'accords avec toutes les plateformes numériques, ainsi que son modèle social et solidaire unique, la Sacem est devenue l'un des leaders mondiaux de la gestion collective, et en particulier dans l'environnement numérique. Elle perçoit ainsi les redevances des plateformes de streaming dans près de 200 territoires pour le compte de ses membres : 70 éditeurs internationaux (Universal Music Publishing, Wixen Music Publishing, Sentric, Reservoir Media, Wise Music, Because, Bucks Music Group, etc.) et organismes de gestion collective étrangers (ASCAP, Socan, Komca, Artisjus, UBC, Burida, Sodav, IPRS).

À propos de la FFPF

La Fédération Française des Pompes Funèbres – FFPF- a été créée en 1970 par quelques entrepreneurs funéraires qui, jusqu'à la loi Sueur de 1993, étaient sous monopole et réclamaient le droit de servir les familles sans intermédiaire. La FFPF s'est donnée pour missions de représenter et défendre toutes les entreprises indépendantes du territoire en métropole et outremer, souvent familiales, représentatives du tissu social des communes dans lesquelles elles sont implantées.

La FFPF est un syndicat patronal représentatif : sa mission consiste à assister au quotidien les professionnels dirigeants en leur donnant les moyens de travailler avec des textes officiels à jour, des mises à niveau réglementaires, en occupant le terrain et en prenant la parole dans les ministères pour rappeler la présence des petites et moyennes entreprises et faire entendre leurs voix.
www.federationpompesfunebres.com

À propos de la FNF

Créée en 1937, la Fédération Nationale du Funéraire (FNF), est la première fédération patronale du secteur funéraire. Elle représente l'ensemble des acteurs du domaine quels que soient leur taille, leur statut ou leur activité. Sa mission porte sur l'information et la promotion de ses adhérents. La FNF joue un rôle actif dans l'évolution du secteur funéraire, en répondant aux nouvelles tendances et en anticipant les besoins futurs.
www.federation-fnf.fr